VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,

Placeurs et Spéculateurs et Chercheurs de Domiciles.

Dans l'affaire de la succession de Barbara Storts.

No 67,925—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 32 de Hampville, borné par l'avenue Moshville, les rues Camp, Chestnut et Hélène, mesurant soixante pieds de face à la rue Hélène sur cent vingt pieds de profondeur et faisant sur la rue Camp, entre lignes parallèles, des quelles dites rues elle forme l'encoignure; la dite portion de terre étant formée de portions de façade des lots désignés par les Nos 1 et 2, 3 et 4, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 19 décembre 1859, et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, étant la même propriété acquise par la défunte Mme Hetherie Morris, par vente de Leon Peyrée, par acte passé pardevant Ernest Cammegère, notaire, le 22 juin 1896, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 156, folio 512.

Conditions—La moitié en plus comptant; la balance dans un an à 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication avec toutes clauses usuelles de sécurité, etc; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1902 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kenneberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos. R. Wilson, avocat.
5 oct 5 12 19 26—nov 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE

Résidence Simple à Deux Etages.

Dans le Sixième District, No 4622 rue Laurel, entre les rues Valence et Cadiz.

Dans l'affaire de la succession de Mme Francoise Bloch, femme de Wm E. Davida.

No 68,368.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Cadiz et Valence, désigné par le No vingt, et mesurant vingt sept pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence confortable simple à deux étages, contenant galerie sur le devant, vestibule sur le côté et six chambres entre grandes cheminées, une chambre détachée de la maison, retiré de la banquette, barrière de façade en fer et allée pavée dans la cour.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur, faisant dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. G. Kenneberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew H. Wilson, avocat.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage pour Placement,

No 216 rue Johnson, entre les rues Gasquet (maintenant avenue Cleveland) et Prieur,

Dans la succession de John Meares et Johanna Connors, en femme en premier mariage.

No 68,042—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu contrairement à un ordre de l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 3 octobre 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir,

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Johnson, Gasquet et Prieur, désigné comme lot No 17 dans l'îlet No 30, sur un certain plan dressé par C. A. Medin, arpenteur, daté le 19 mars 1853, et déposé en l'étude de Théodore O. Stark, ancient notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Johnson et ayant une profondeur de cent quarante-huit pieds, dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant trois chambres.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a du prix d'achat devant être fait payable en un et deux ans de la date de l'adjudication à huit pour cent d'intérêt de la date de ladite adjudication; ladite balance devant être représentée par des billets de l'acquéreur et devant être garantie par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues à la ville et à l'Etat pour l'année présente au-dessus et en plus du prix d'achat et devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank S. Drolla et Lieven De Porter, avocats.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 5 6

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; $1.50 six months. Specimen copies and HAND BOOK on Patents free.
Munn & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

Positivement sans Limite.

Encoignure des rues Decatur et Conti.

Pour le compte d'un propriétaire absent.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Encanteur. MERCREDI, le 22 octobre 1902, à midi, il sera vendu à LEUR BUREAUX ET BOURSE, No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Decatur, Chartres et St Louis, mesurant mesure américaine, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Decatur sur une profondeur irrégulière de 44 pieds, 3 pouces, ledit lot formant l'encoignure des rues Decatur et Conti. Pour les mesures correctes et autres détails, voir le plan de D. E. Coghers et fils daté le 23 septembre 1902 maintenant exposer à la Bourse.

Les améliorations comprennent une bâtisse avec mansarde à trois étages, occupé par Louis A Bodin, marchand commissionnaire. Le quartier s'est beaucoup amélioré et tend davantage et sans doute continuera à s'améliorer.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, portant 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; l'acte devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et chaq pour cent hommaire d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les notes de vente. Les acquéreurs de rembourser le terme non expiré de l'assurance et de transférer la police au porteur des dits billets, d'assumer de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les notes de vente et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et n'aurant droit aux loyers qu'à partir du jour où ils en passeront les notes de vente.

Actes de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
5 oct—5 12 19 26 31 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE

Maison à deux étages et à deux corps de logis.

Nos 1711 et 1713

Rue Bienville, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession d'Octave Gomez.

No 66,411—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—

Mercredi le 29 octobre 1902,

à midi, il sera vendu à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 806 RUE PERDIDO, près de la rue CARONDELET, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 25 septembre 1902, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avennes Claiborne et Bienville et les rues Derbigny et Conti, mesurant 40 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Bienville, sur 108 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot étant à une distance de 55 pieds 5 pouces et 4 lignes de l'encoignure des Bienville et Claiborne. Ledit lot en portion de terre étant désigné par C. sur un croquis de M. G. Del Lale, député voyer, lequel croquis est annexé à un acte pardevant O. W. Lewis, notaire en cette ville, le 23 juillet 1897.

Termes et conditions — La moitié en plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un et à un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant sept pour cent [7 0/0] d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, de vente sans estimation, de cinq pour cent hommaires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer le paiement des billets, etc, l'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant des billets et transférer la police au porteur des billets, d'assumer en sus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et d'avoir droit aux loyers du jour où l'acte de vente se passera.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 sept — 28—oct 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Premier District,

1423 RUE POYDRAS,

Entre Howard et Liberté,

Seulement à trois îlots du Marché Poydras.

John J. Brunet et als

—vs—

Les mineurs Marie Victoria Brunet et als.

No 68.432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 812 rue Commune—MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 812 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 septembre 1902, et annul en vertu d'un jugement lu et rendu le 8 septembre 1902 et signé le 12 septembre 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la même Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trente et un (31) maintenant l'îlet numéro trois cent quarante et un (341) borné par les rues Poydras, Perdido, Howard et Liberté, désigné par le lot numéro vingt trois (23) mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds six pouces (25' 6") de face à la rue Poydras sur cent huit pieds huit pouces et cinq lignes (108' 8" 5"') de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, le 11 avril 1842.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée salon et salle à manger avec porte à coulisse, galerie de devant et de côté, deux chambres au premier étage, arrière bâtisse attachée à la la bâtisse principale, ayant trois chambres au rez-de-chaussée et trois chambres au premier étage, une bâtisse en fer à deux étages ayant trois chambres, waterworks, citerne lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un an et un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1902 au sus du prix de la vente et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant G. M. Barnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Méral, avocat.
14 sept—14 21 28—oct—5 12 15

AVIS AUX CREANCIERS.

Sternes & Bremer en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,842 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par C. F. Bremer, liquidateur dans cette affaire, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. H. Wilson, avocat.
7 oct—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double,

De Choix et Rémunérateur,

Nos 117 et 119 Rue Génois,

—ENTRE—

La rue Canal et l'avenue Cleveland, Quatre Chambres et Hangar de chaque Côté, Retiré de la Rue, Pavage Schillinger et de beaux (arbres) Lilas, sur la façade, donnant de l'ombre.

Succession de Mme Harriet E. Griffin.

No 68,556—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 30 septembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Cleveland, Génois et Télémaque, et mesurant d'après un plan par John F. Brown et Cie, daté le 7 mai 1896, trente trois (33') pieds trois (3") pouces et trois et un tiers (3 1/3"') lignes de face à la rue Génois sur cent dix (110') pieds de profondeur.

Conditions — Un tiers en plus comptant ou le tout comptant, la balance s'il y en a en un an et deux ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JAS A. BRENNAN, Encanteur.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Meilleur Emplacement

Comme Boulangerie dans la Ville.

711-713 rue Dauphine.

Longtemps établie, le jour et accomodations diestriques, deux fours tout neufs venant d'être achevés. Dans le centre d'un voisinage où le commerce de boutique est exceptionnellement grand.

MARDI, LE 14 OCTOBRE 1902 A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières.

311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations dans le Troisième District dans l'îlet No 644, borné par l'avenue St Roch, les rues Robertson, Musique et Claiborne, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue St. Roch et de la rue Robertson et mesurant vingt six (26') pieds sept (7") pouces et quatre et deux tiers (4 2/3"') lignes de face à l'avenue St. Roch par cent dix (110') pieds de profondeur et bordé à la rue Robertson.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple contenant six chambres, chambre dans la cour, hangar, écurie, grande citerne et cour, et maintenant occupé comme un emplacement de commerce.

Conditions—Une moitié en plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent devant être déposé au moment de la vente.

28 sept—28—oct 5 12 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Kate Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,676—Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Kate Wilson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier —Cunningham & Cunningham avocats.
3 oct—3 7 12

Succession de William M. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,239—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Julia D. Clark, administratrice de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Boatner, Dodd & Boatner, avocats.
3 oct—3 7 12

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Propriétés des Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

Placeurs et chercheurs de Demeures.

Dans l'affaire de la succession de Frederick Kuntz et Mme Elizabeth Koupke, sa femme consolidée.

No 67,434—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 30 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, premièrement en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 septembre 1902; deuxièmement, par une assemblée de famille le 12 septembre 1902; troisièmement, en vertu d'un ordre de cour daté le 22 septembre 1902, par l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 30 septembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Cleveland, Génois et Télémaque, et mesurant d'après un plan par John F. Brown et Cie, daté le 7 mai 1896, trente trois (33') pieds trois (3") pouces et trois et un tiers (3 1/3"') lignes de face à la rue Génois sur cent dix (110') pieds de profondeur.

Conditions — Un tiers en plus comptant ou le tout comptant, la balance s'il y en a en un an et deux ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JAS A. BRENNAN, Encanteur.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Joli Cottage Simple et Emplacement de Commerce.

(Maintenant occupé).

1501 Avenue St Roch, coin de la rue Nord Robertson.

Contenant 6 chambres, écurie et grande cour.

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL SERA vendu à l'enchère publique, MARDI, le 28 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Par JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier — En vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 juin 1902 et signé le 9 juin 1902 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations dans le Troisième District dans l'îlet No 644, borné par l'avenue St Roch, les rues Robertson, Musique et Claiborne, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue St. Roch et de la rue Robertson et mesurant vingt six (26') pieds sept (7") pouces et quatre et deux tiers (4 2/3"') lignes de face à l'avenue St. Roch par cent dix (110') pieds de profondeur et bordé à la rue Robertson.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple contenant six chambres, chambre dans la cour, hangar, écurie, grande citerne et cour, et maintenant occupé comme un emplacement de commerce.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent devant être déposé au moment de la vente.

28 sept—28—oct 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1716 AVENUE CLEVELAND

Succession de Francois T. Kirst, Sr.

No 66,966—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 126 rue Carondelet — JEUDI, le 13 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 octobre 1902 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage simple en bois No 1716 avenue Cleveland, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland, les rues Claiborne, Derbigny et Palmyra, ruisé du trottoir, ayant une jolie barrière en fer sur le devant, contenant des galeries, cour sur le devant et le côté, 7 chambres, chambre à bain, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre C, sur un croquis fait par L. H. Pilié, voyer, le 8 mars 1884, et mesurant 35 pieds 2 lignes de face à l'avenue Cleveland sur 100 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le voisinage est tranquille et respectable, et à une courte distance du centre des affaires, à un îlot de la rue du Canal et près d'églises, de marchés et d'écoles. Un placement de mérite et une aussi jolie résidence que l'on puisse désirer, se loue à raison de $216 par an.

Conditions—Comptant et l'acquéreur de vent payer les taxes de la date de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. R. Rosser, Jr, avocat.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 13

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété No 1423 rue St Claude,

Troisième District.

Succession de Marie Sonite Janvier.

No 67,967.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur—Bureau No 131 rue Carondelet—MERCREDI, le 5 novembre 1902, à midi, pour payer les dettes de la succession, il sera vendu à l'enchère publique, à la Salle d'Encan de Spear and Escoffier's Exchange, 806 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Frederick D. King, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, maintenant absent en congé daté Nouvelle Orléans, le premier octobre 1902, rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée et numérotée, et pour le compte de ladite succession, la propriété foncière ci après décrite, savoir: La susdite propriété No 1423 rue St Claude, en cette ville, plus amplement décrite comme: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus, servitudes, privilèges et autres avantages y appartenant situé dans le troisième District de cette ville, dans l'îlet compris par ladite rue St Claude, et les rues Marais, Esplanade et Kerlerec, désignéjsur la lettre A. et mesurant, au pied américain à savoir: Ledit lot de terre commence à une distance de 95 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'angle de l'intersection des rues St Claude et Kerlerec, et a 24 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue St Claude sur une profondeur sur son côté le plus rapproché de et parallèle à la rue Kerlerec de 117 pieds 2 pouces et 6 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue St Claude, et courant vers la rue Esplanade 17 pieds 11 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue Kerlerec, et courant vers la rue Esplanade, une plus grande profondeur de 10 pieds 8 pouces de là, sur un autre côté parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Esplanade 6 pieds 11 pouces et 5 lignes, et une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue Esplanade.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir: Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit d'un, en d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent (8 0/0) d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses de garantie dans les notes de vente. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues payables ou exigibles en l'année 1902, en sus et en addition du prix de l'adjudication, et tenus de déposer avec l'Encanteur dix pour cent (10 0/0) de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Dejan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD.
Encanteur Indépendant.

O. V. Santaz, avocat.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 5

Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE. — Vente d'un Mercoux de Propriété de Valeur dans la Section d'Affaire de cette Ville, pour Effectuer un Partage—Max T. Miller vs Succession de J. A. Miller et al—No 68,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à l'entrée des lieux ci après décrits, étant le numéro 615 rue Decatur, entre les rues Toulouse et Jefferson, de cette ville, MERCREDI le 22 octobre 1902 à midi, la propriété ci après décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No —, borné par les rues Decatur, Toulouse, Jefferson et Chartres, ledit lot étant désigné par le numéro 3 et mesurant dix neuf pieds un pouce et demi de face à la rue Decatur, dix-sept pieds, deux et trois-huitièmes de pouces de largeur sur la ligne du fond par soixante-seize pieds de profondeur de chaque côté d'après le plan dressé par Joseph Pilié daté le 8 décembre 1830 et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire, le 17 décembre 1830. Ledit lot No 3 est borné sur un côté par le lot No 4 et de l'autre côté par le lot No 2 et dans le fond par un passage en commun avec ledit lot No 3 et autres et est plus complètement décrit dans le titre de ladite propriété. Vendu pour effectuer un partage. Condition, comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant être fait pardevant J. Zach Spearing, notaire.

CHAS S. PITCHER, Encanteur.
Armand Romain, avocat pour le plaignant.
21 sept—21 28—oct 4 5 12 19 22

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans siégeant pour l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 12 septembre 1902 et rendu dans la succession de Mme Ernesta Harnes, No 68,486 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 183 borné par les rues Constance, Laurel, Bellecastle et Dufossat; ladite portion de terre est composée du lot No 6 et de la portion du fond du lot No 11; ledit lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, et la portion du lot No 11 étant située immédiatement à l'arrière du lot No 6, mesurant 30 pieds de largeur sur le fond du lot No 6 sur 29 pieds de profondeur le tout d'après un plan fait par Wm H. Williams, voyer, daté le 30 mars 1860, annexé à un acte passé pardevant E. Commegère, recorder conservateur de la paroisse de Jefferson, daté le 30 avril 1860.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.
Geo. G. Friedrichs, Encanteur
Bureau No 823 rue Commune.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 16.

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Liquidation.

JOLIE RESIDENCE MODERNE,

Avec les dernières améliorations,

No 5346 rue Chestnut.

JEUDI 13 NOVEMBRE 1902

PAR HARRY H. HODGSON, ENCANTEUR, BUREAU No 782 RUE COMMUNE.

JEUDI, le 13 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire de Dansaint et Dansaint, en liquidation, à l'enchère publique, il sera vendu—

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième District de cette ville, dans l'îlet No 240 (autrefois No 25 sur un vieux plan de Markerville) bornés par les rues Chestnut, Camp, Léontine et l'Avenue Peters, désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan dédit îlet fait par G. H. Grandjean, député voyer de ville, le 14 mai 1892, annexé et faisant partie d'un acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, le 20 juin 1892. Le dit lot maintenant, le lot No 15 formant l'encoignure des rues Chestnut et Léontine et mesurant comme suit: le lot No 15, 22 pieds de face sur la rue Chestnut sur 117 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16, 22 pieds, 4 pouces de face sur la rue Chestnut sur 117 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 15, 118 pieds, 4 pouces et 6 lignes de profondeur et faisée sur la rue Léontine et 42 pieds 1 pouce et 8 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une très belle résidence moderne, en bois à deux étages, connue comme le No 5346 rue Chestnut, contenant 4 grandes chambres à coucher, salon, salle de réception, salle à manger, cuisine, office, deux belles chambres à bain, écurie à deux étages dans le fond; les vestibules et chambres étant admirablement tapissés, peinte à fresque et décorée.

Termes et conditions — Un tier en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt représentée par des billets de l'acquéreur, garantie par hypothèque du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1902, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur quand adjugée.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.
13 oct—13 19 26—nov 2 9 13

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 21 OCTOBRE 1902

Vente en Partage--Héritiers de tous âges.

Propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

No 1135 rue Baronne,

Cottage simple occupé par le propriétaire.

No 1137 rue Baronne,

Cottage simple en bois à deux étages —Loué à $22.

Nos 1416-18 rue Bienville,

Cottage double, loué à raison de $16 chaque côté.

Une rare chance pour un bon placement—Vente positive au plus haut enchérisseur.

Dans l'affaire de

MATHEW D. GARDNER ET ALS. VS JOHN SIDNEY GARDNER.

No 68,326 — Cour Civile de District, Division B.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 21 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 15 septembre 1902 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clio, Calliope, Dryades et Erasme, étant la moitié inférieure de ce certain lot de terre désigné par le numéro un de l'îlet numéro 24, ladite moitié du lot de terre mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, sur la moitié supérieure dudit lot numéro un et de l'autre côté par le lot numéro deux et dans le fond par le lot numéro 14 occup